



Mairie de RIVOLET

69640

Rivolet,
Le 21 février 2014

APEOS
82, rue de l'Indiemerie
69400 GLEIZE

**Objet : Questionnaire de la « Coordination des Associations du Beaujolais »
Commune de RIVOLET**

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint notre réponse au questionnaire de la Coordination des Associations du Beaujolais.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Le Maire,
Pierre-Yves BURLOT



Questionnaire :

Réponse : Commune ou Intercommunalité de RIVOLET

Nom de l'auteur de la réponse le Maire et ses adjoints

Coordonnées accueil@rivolet.mairies69.net

1- La nouvelle Communauté de communes

Dans les évolutions futures de la Communauté de communes, quelles compétences globales non encore définies en totalité souhaiteriez-vous voir apparaître ? VOIRIE

2 - Le développement économique : Quel développement économique ?

A propos des zones d'activité et des implantations commerciales, connaissez-vous les études qui prouvent que les projets prévus dans le SCOT-Beaujolais sont trop nombreux et surdimensionnés ? NON

Allez-vous contribuer à les réduire et à déterminer les priorités ?
OUI, dans la mesure de nos possibilités

3 - L'agriculture

L'agriculture, en général, et la viticulture, en particulier, sont en difficulté.

Avez-vous prévu d'aider à maintenir et développer l'agriculture, soutenir son évolution, reconverter les terrains agricoles, favoriser la transmission des exploitations ? OUI

Comment ?

en maîtrisant l'urbanisme

Industries de transformations agroalimentaires de proximité et points de vente directs font partie de l'économie résidentielle et correspondent à des demandes de la population. Quels sont vos projets ?

4 - Le tourisme :

Le tourisme crée des emplois et de l'activité. Le niveau intercommunal est le mieux adapté pour développer des projets ambitieux dans ce domaine et pour coordonner les initiatives locales. Ce qui n'interdit pas les politiques et projets communaux.

Quelle politique allez-vous conduire pour développer l'économie touristique ? Quels projets précis ?

Favoriser le maintien de l'unique commerce de la commune (Auberge) et encourager les structures d'accueil (gîtes)

5 - La protection et la mise en valeur du patrimoine et des paysages

Le projet de « label **Ville ou Pays d'art et d'histoire** » (Ministère de la Culture) est évoqué depuis trois ans pour la région des Pierres dorées au titre de son patrimoine bâti, de ses matériaux de construction et de ses pierres de couleur ocre.

Etes-vous favorable à ce projet et prêt à vous y engager ? *Oui dans le cadre des activités des offices de tourisme.*

6 - La protection de l'environnement

La **déchetterie de l'Ave Maria** est sous-dimensionnée. Qu'envisagez-vous pour son site et sa reconversion ?
Le site était bien choisi (près des axes de communication)

Que pensez-vous du projet de **construction de logements sur la zone Métaeurop** (pollution au plomb) ? Seriez-vous prêt à vous opposer à ce projet ?
Ayant peu d'éléments, nous attendons votre réponse.

La potabilité de l'eau du robinet de l'ancienne Cavil est discutée. La mise en œuvre (en cours) d'un traitement aux charbons actifs représente pour vous une action radicale et suffisante ou bien un processus provisoire avant d'autres actions complémentaires. Si tel est le cas, lesquelles ?
N'ayant pas de compétence, nous n'émettons pas d'avis.

Que pensez-vous du projet d'**extension de l'entreprise Epur** (tri de déchets toxiques) sur les champs captants d'Arnas ?
Nous nous opposons.

7 - L'habitat

Votre commune parvient-elle à **suivre les recommandations du SCOT** en matière de limitation du nombre de logements à construire ?
Oui

Quelles mesures pour la **protection des paysages et l'intégration au patrimoine bâti** caractéristique de votre région ?
Urbanisation très modérée et plan de boisement -

Quels sont vos **projets de lotissement(s) ou immeuble(s)** sur votre commune ?

AUCUN

Quelles **dispositions** pourriez-vous préconiser pour ne pas laisser à la seule charge des propriétaires de maisons isolées ou situées dans les hameaux, la mise aux normes de l'**assainissement non collectif** imposée par les directives européennes ?

Aides publiques

8 - Les infrastructures de transport

Le tracé définitif de la **ligne LGV-POCL** (Paris-Orléans-Clermont-Lyon) doit être validé avant la fin de l'année 2014. Quelle est votre position sur ce projet ?
CONTRE ce projet. Nous pensons qu'il est nécessaire d'optimiser l'utilisation du réseau existant et d'entretenir le réseau TER -

De nouvelles routes dans notre région ? Quelle est votre position vis-à-vis du **Contournement Ouest de Villefranche**, prévu entre le diffuseur nord de l'A6 et la D338, vers Liergues ?

Ne serait-il pas judicieux d'envisager la gratuité de l'A6 entre Villefranche Nord et Villefranche Sud ?

9 - La concertation

Allez-vous développer la concertation sur tous les projets importants touchant le territoire ? Comment ? Quel rôle donnerez-vous aux associations ?

Le rôle des associations nous paraît essentiel pour un vrai rapport de force.

10 - La communication

Seriez-vous favorables à la création, par la Communauté de communes, d'un site internet (dédié ?) sur lequel pourraient être consultés

- l'ensemble des projets, avant leur discussion et leur adoption (ou rejet) ?

- les comptes-rendus des réunions concernant le territoire : conseil communautaire, conseils de syndicats mixtes... ?

Favorable +++ ça nous paraît être la base de la démocratie.

Vos remarques :

Merci de renvoyer ce questionnaire de la « Coordination des Associations du Beaujolais » à l'adresse suivante :

APEOS
82, rue de l'Indiennerie
69400 GLEIZE

Associations membres de la CAB : Association de défense et de développement du Beaujolais vert et du Val d'Azergues ; Association des Amis du Vieux Village d'Oingt ; Association Pierres dorées Azergues -APDA (Légnay) ; Association Protection Environnement Ouest Saône (Gleizé) ; Bien Etre à Bagnols (BEABA) ; Bien vivre à Morancé ; Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays Beaujolais ; Déambule (Saint-Laurent d'Oingt) ; Environnement durable en Beaujolais (Rivolet) ; Le Beaujolais doré (Lacenas) ; Patrimoine et tradition de Ville-sur-Jarnioux ; Vivre en Pierres dorées (Frontenas).